

# D'ENQUETE PUBLIQUE

## Projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Bernardière

Par arrêté n°ATDMAD\_18\_088 du 24 septembre 2018, le Président de Terres de Montaigu communauté de communes Montaigu-Rocheservière a décidé l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°3 du PLU de La Bernardière. L'enquête se déroulera pendant 15 jours consécutifs, **du mardi 16 octobre au mardi 30 octobre 2018 inclus, en mairie de La Bernardière.**

Par décision n°2018-3400 du 19 septembre 2018, la Mission Régionale de l'Autorité environnementale ne soumet pas le dossier de mise en compatibilité du PLU à évaluation environnementale.

Le projet porte sur des modifications du rapport de présentation et du règlement graphique, permettant la réalisation d'un projet de logements sociaux en centre-ville et de l'ouverture du secteur du Verger à l'urbanisation, par l'évolution d'une zone 2AU en 1AU.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en Mairie de La Bernardière, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30
- le samedi de 9h00 à 12h00

Le dossier mis à disposition du public, en support papier et numérique, contient notamment une notice explicative présentant les modifications envisagées du PLU.

Monsieur René GRELIER, directeur de chambre consulaire en retraite, est nommé en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes pour procéder à ladite enquête.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations écrites ou orales du public, en mairie de La Bernardière :

- le mardi 16 octobre 2018 de 9h00 à 12h00
- le mardi 30 octobre 2018 de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations peuvent également être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de La Bernardière, 20 rue de La Poste 85610 La Bernardière ou par mail, à l'adresse suivante : [enquetepublique@terresdemontaigu.fr](mailto:enquetepublique@terresdemontaigu.fr)

L'ensemble du dossier d'enquête est consultable sur le site internet de Terres de Montaigu à l'adresse suivante : [www.terresdemontaigu.fr](http://www.terresdemontaigu.fr) et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.labernardiere.fr/>

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès du Pôle Aménagement et Environnement de Terres de Montaigu, responsable du plan, au 02.51.46.46.14 ou par voie postale au 35 Avenue Villebois Mareuil – 85607 MONTAIGU Cedex.

Pendant un an, à compter de la réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en mairie de La Bernardière, au siège de l'intercommunalité et à la Préfecture, ainsi que sur le site internet de la commune de La Bernardière et de Terres de Montaigu.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil communautaire de Terres de Montaigu approuvera la modification n°3 du PLU de La Bernardière

Le Président,  
Antoine CHEREAU

